

**AXWAY**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS DE MARS 2021

NEWS

1 AN DE CONFINEMENT : TRISTE ANNIVERSAIRE

Qui aurait pu prédire qu'un an après le confinement obligatoire, nous serions encore en télétravail exigé par le législateur et dans un contexte sanitaire inquiétant ?

Une bougie qu'un grand nombre d'entre nous aurait aimé ne pas souffler ! Néanmoins nous y sommes encore et le retour à une vie « normale » ne semble pas être pour demain ... Alors patience.

CHANGEMENT DE VPN AXWAY

S. Querel a présenté aux élus du CSE le nouveau VPN qui sera prochainement déployé sur tous les postes de travail.

Pourquoi ce changement ? Pour adapter les accès à notre infrastructure aux besoins actuels de sécurité. D'autre part, le VPN Checkpoint a des limitations concernant les accès à des sites hors infrastructure Axway qui ne passent pas par les « Firewall » de l'entreprise. L'IT Axway a donc sélectionné SASE qui permet d'établir un tunnel sécurisé pour toutes les connexions réalisées par l'utilisateur (data center Axway ou externe). A la différence du VPN Checkpoint, le VPN SASE sera actif systématiquement mais pourra, au besoin, être déconnecté. Ce changement sera transparent pour les utilisateurs aussi bien pour son installation que pour son utilisation.

ASCENSEURS TOUR W

Sur les 5 cabines, 4 ont été rénovées. L'intervention sur la 5ème cabine a été retardée suite aux travaux au RDC sur les anciens locaux de la Société Générale et sur l'espace « Coworking ».

RECHERCHE MASQUES DÉSESPÉRÉMENT

Pour les salariés qui se rendent à la Tour W, vous pouvez aller au 30ème étage et récupérer des masques auprès des personnes suivantes : J. Buisson, E. Bouaziz et F. Roussel.

PLC (Product Life Cycle) 2021

Une version 3.1 succède à la précédente version pour adapter les règles de cycle de vie au mode de mise à jour appliquée par certains produits afin d'effectuer des livraisons plus régulières sans changement de version majeur.

Les notions de LTU (Long Term Update) et RU (regular Update) disparaissent et dorénavant les Updates seront supportés durant 24 mois. Comme pour les Services Pack, les Updates pourront contenir des évolutions qui n'auront pas d'impact pour le client. Ce nouveau PLC a été publié le 22 février et est disponible sur le site support d'Axway.

ACTUALITÉ SOCIALE

VOS DROITS A LA FORMATION (DIF / CPF) : NOUVEAU DÉLAI

Dans ce contexte de crise sanitaire, le gouvernement a décidé de reporter du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021, l'échéance concernant le transfert des heures de DIF (Droit Individuel à la Formation) acquises avant 2015 sur le Compte Personnel de Formation (CPF).

Cette démarche doit être effectuée par les salariés en créant un compte CPF sur le site dédié à cette activité (www.moncompteformation.gouv.fr). Le nombre d'heures saisi sera alors convertis en Euros.

La mesure a été prise dans le cadre du projet de loi de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire adopté le 30 octobre 2020.

Pour rappel, les heures de DIF acquises à la fin 2014, qui devaient être utilisées avant le 31 décembre 2020, seront désormais utilisables sans limite de temps une fois le report réalisé.

Pour connaître le solde d'heures à inscrire sur son compte, il suffit de demander à votre employeur de l'époque une attestation de droit au DIF. Ce solde est également indiqué sur le bulletin de salaire de décembre 2014 ou de janvier 2015, ou sur le dernier certificat de travail.

NÉGOCIATIONS EN COURS

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

La Direction et les organisations syndicales ont engagé les négociations annuelles obligatoires fin 2020. Sur le premier volet, les OS ont remis une liste de revendications à la Direction qui s'est engagée à communiquer sa position dans une prochaine réunion que nous détaillerons dans la trimestrielle de mars.

DIALOGUONS EN DIRECT POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN !

Concernant le volet 2 des NAO, l'Intersyndicale CFTD-CGT vous propose une présentation de nos demandes via une réunion interactive de 30 minutes sur 3 dates : 16, 17 et 18 mars. Les sujets suivants y seront abordés :

- ⇒ l'égalité professionnelle,
- ⇒ les rémunérations,
- ⇒ l'articulation vie professionnelle/vie personnelle,
- ⇒ la santé et la prévoyance,
- ⇒ les frais professionnels.

Inscrivez-vous **ici** pour recevoir le lien vers l'événement !

REJOIGNEZ-NOUS SUR **jive**

Ecrivez-nous à cette adresse : cfdt.axway@gmail.com
Informations de la CFTD : <http://www.cfdt.fr> et <http://www.betor-pub.org/>

L'INDE LA PROCHAINE SUPER PUISSANCE MONDIALE ? SON BOOM DANS L'INFORMATIQUE

Nous avons tendance à être focalisé sur son voisin la Chine quand on parle de puissance mondiale. L'Inde est un peu l'oubliée de la mondialisation, trop souvent encore perçue comme un pays pauvre avec des inégalités très forte et un système de castes archaïque.

Mais depuis quelques années l'Inde montre qu'il va falloir compter avec elle et l'intégrer aux autres puissances mondiales.

Un secteur a notamment explosé et il nous intéresse ; depuis près de 30 ans, l'Inde est devenu un géant de l'informatique avec 4 millions d'informaticiens et ses 124 milliards d'euros de CA en 2018, l'Inde est aujourd'hui la 5ème puissance mondiale avec la Grande-Bretagne !



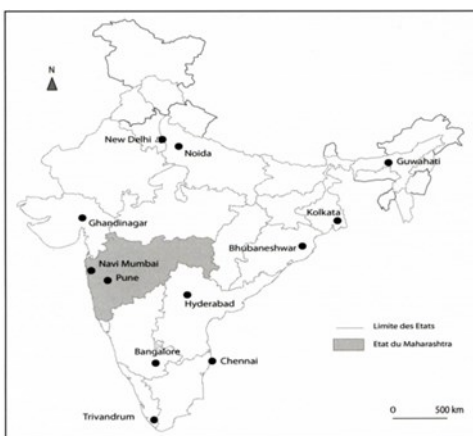
Aujourd'hui, l'Inde forme environ 400.000 informaticiens hommes et femmes chaque année.

Certes, les ingénieurs en informatique sont payés 5 fois moins chers qu'en Europe ou aux USA, mais ces salaires restent néanmoins bien au-delà des salaires moyens du pays.

Les spécialités indiennes ? La sous-traitance des grands groupes européens et américains, le développement sur-mesure, mais aussi le support technique.

Un exemple parlant concerne la société française Cap Gemini qui a aujourd'hui plus de salariés en Inde qu'en France !

Autre exemple tricolore, Sopra-Steria, troisième SSII française avec un effectif de 46 501 au 30-10-2020 a depuis plusieurs années une filiale en Inde (Sopra India) comportant 5.800 personnes basées sur Noida, Chennai, Pune et Bengaluru. La tendance risque de s'accroître dans toutes les grandes entreprises informatiques en France.



Bangalore est la capitale indienne de l'informatique. Avec la manne des délocalisations, les entreprises poussent comme des champignons. A Bangalore, les parcs technologiques fleurissent partout. Ces 150 000 informaticiens constituent un vivier qui a d'abord attiré les entreprises américaines.

(voir carte des plus grands pôles informatiques d'Inde)

Pour favoriser l'installation de ces industries IT, des politiques ont été déclinées à différentes échelles. Le gouvernement indien a assoupli les conditions d'investissements : autorisations administratives « express », non-taxation des profits sur les services exportés, exemption des restrictions en matière de droits de douane et de réserves de change, gestion du personnel simplifiée et absence de durée légale du travail, investissements directs étrangers (IDE) autorisés à 100 % avec une procédure d'approbation automatique. Enfin, il est prévu un renforcement de la législation en matière de propriété intellectuelle et de sécurité.

Aujourd'hui les entreprises européennes s'y mettent, la Société Générale vient de délocaliser une de ses unités. Elle y a constitué une équipe pour développer ses applications bancaires. Le projet était auparavant sur Paris, géré par une équipe d'une quinzaine de personnes. Ils sont maintenant 200, tous Indiens, à l'exception de 4 Français.

Une douzaine d'entreprises françaises ont elles aussi délocalisé en Inde. Les ingénieurs qu'elles y trouvent sont compétents et nombreux mais avec des salaires 3 à 4 fois plus bas : 500 à 600 € par mois.

Et pour ce salaire, on se bouscule aux tests d'embauche dans les entreprises. Le rêve des jeunes Indiens aujourd'hui : devenir informaticien.

Des Indiens à la tête de Google et Microsoft

Des dizaines de milliers d'ingénieurs indiens ont également pris le chemin des États-Unis. Certains y ont même très bien réussi et font souvent figure de modèle pour les développeurs en herbe. En 2014, c'est un Indien, Satya Nadella, qui a par exemple pris la tête de Microsoft. Et quelques mois plus tard, un de ses compatriotes, Sundar Pichai, a été nommé à la tête de Google. Deux annonces qui ont mis en lumière la compétence des Indiens.

Cette montée en puissance de l'Inde dans le secteur de l'informatique aura forcément des répercussions sur notre entreprise et en a certainement déjà : alors sous-traitance, délocalisation.... L'avenir nous le dira.

Comme le dit le Président Modi, 'India is everywhere' (L'Inde est partout)

INFORMATION SYNDICALE CFTD AXWAY

Rédaction et impression :
Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

Adressez questions et suggestions à vos élus CFTD

Chantal PIERREVIL	Conseillère du salarié	1.2417
Angélique ROUZE	élu Titulaire au CSE	1.2634
Patrick ALLOMBERT	DS et élu Titulaire au CSE	1.2162
Michel HOLLANDE	RS au CSE	1.2288